
P. Abadie. « Esdras, prêtre et scribe ». *Transeuphratène*, 28 (2004), pp. 13-31.

Astrid Nunn



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/5670>

DOI : [10.4000/abstractairanica.5670](https://doi.org/10.4000/abstractairanica.5670)

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

Éditions de l'IFRI, CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens)

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2006

ISSN : 0240-8910

Référence électronique

Astrid Nunn, « P. Abadie. « Esdras, prêtre et scribe ». *Transeuphratène*, 28 (2004), pp. 13-31. », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 27 | 2006, document 55, mis en ligne le 02 janvier 2007, consulté le 09 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/5670> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.5670>

Ce document a été généré automatiquement le 9 novembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

P. Abadie. « Esdras, prêtre et scribe ». *Transeuphratène*, 28 (2004), pp. 13-31.

Astrid Nunn

- 1 Qui était Esdras historiquement ? Le livre qui lui est attribué est la seule source pour répondre à cette question : un scribe juif, peut-être prêtre, qui arriva à Jérusalem en 398 av. J.-C. en provenance de la diaspora de Babylone. Ceci en fait un contemporain de l'autre réformateur qu'est Néhémie. Sa venue fut liée à la mission bien précise de réaffirmer la loi de Dieu et la loi royale à Yehud. De quelle loi s'agit-il ? Selon l'A. cette loi serait plutôt culturelle et liée au Temple de Jérusalem. Esdras aurait donc été législateur du Temple bien plus que promulgateur du Pentateuque.
-

INDEX

Thèmes : 3.2.1. Elam

AUTEURS

ASTRID NUNN

Université de Munich